

1. DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes conditions particulières (les « **Conditions Particulières** »), les termes ci-dessous ont la signification suivante lorsqu'ils sont utilisés avec une majuscule :

« **Catalogue VOD** » : catalogue répertoriant l'ensemble des œuvres audiovisuelles disponibles en «Vidéo à la demande» dans le cadre du Service.

« **Client** » : le client ayant souscrit ou souscrivant le Service sur l'un quelconque des Sites où les Contenus sont disponibles.

« **Contenu(s)** » : tout contenu audiovisuel accessible par le Client via le Service, inclus dans le Catalogue VOD accessible en Pay per View en streaming et/ou en téléchargement temporaire.

« **Contrat** » : le contrat conclu entre le Client et POST Telecom pour la fourniture du Service et dont font partie intégrante les présentes Conditions Particulières, et les conditions générales de vente de POST Telecom applicables (les « **Conditions Générales** »).

« **POST Telecom** » : POST Telecom S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 43.290, société filiale de POST Luxembourg, un établissement public autonome de droit Luxembourgeois créé par la loi du 10 août 1992, ayant son siège au 20 rue de Reims, L-2020 Luxembourg.

« **Pay per View** » : souscription des œuvres audiovisuelles, à l'unité, au tarif et selon les conditions applicables lors de leur souscription.

« **Service** » : service décrit à l'article 3 des Conditions Particulières, qui consiste à permettre au Client d'accéder à un Catalogue VOD disponible à travers les Sites et de souscrire du Contenu à l'unité.

« **Sites** » : sites internet sur lesquels sont proposés les Contenus (post.lu et rtlplay.lu).

« **Terminal** » : tout appareil électronique tel un smartphone, une tablette ou tout autre équipement similaire existant ou futur, connecté par tout moyen à un réseau internet permettant l'utilisation du Service.

« **Vidéo à la Demande** » (ou **Vidéo on Demand-VoD**) : accès immédiat en mode Pay per View, sur demande, aux œuvres audiovisuelles du Catalogue VOD.

2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les présentes Conditions Particulières régissent les conditions de fourniture du Service.

3. DESCRIPTION DU SERVICE

3.1. Le Service consiste en la location de Contenus à l'unité disponibles sur les Sites via un accès à internet. Les Contenus proposés sur les Sites sont disponibles tant qu'ils sont visibles sur les Sites. POST Telecom peut à tout moment supprimer des Contenus.

3.2. Le Client a accès au Catalogue VOD en se rendant sur un des Sites où le Catalogue VOD est disponible. Le Service donne accès, à partir des Sites, à la diffusion, à la demande du Client, moyennant rétribution, par la technique du téléchargement temporaire et/ou streaming de contenus regroupant des Contenus audiovisuels proposés sur le Service, classés selon différentes catégories et thématiques. Les Contenus proposés sur les Sites sont accessibles, au choix du Client, et au prix en vigueur à la date de la commande. Il est précisé que la diffusion en téléchargement temporaire et/ou progressif temporaire permet la visualisation de Contenu(s) pendant la durée qui est affiché lors de la transaction à compter du lancement de la lecture, sans limitation du nombre de visualisations pendant cette durée. Dans le cadre d'un téléchargement progressif temporaire, le Client pourra commencer à visualiser le Contenu en cours de téléchargement, une fois le téléchargement suffisamment avancé pour permettre un début de lecture, ce dont il sera

informé pendant le téléchargement. Le Client est informé que ce délai pourra varier selon le type de connexion dont il dispose. A défaut de le faire pendant ce délai, le Client ne pourra plus visualiser le Contenu.

4. ACCES AU SERVICE

4.1. Afin d'utiliser le Service, le Client doit disposer d'une connexion Internet sous sa responsabilité exclusive.

4.2. Le Client utilise le Service sous son entière responsabilité. Il reste entièrement responsable de son utilisation frauduleuse et/ou abusive par lui-même, ou par un tiers si une telle utilisation est tolérée ou facilitée par lui. Il s'engage à utiliser le Service conformément aux présentes Conditions Particulières et à toute loi ou réglementation en vigueur. Il est invité à sécuriser l'accès de son Terminal par tout moyen disponible.

4.3. L'accès au Service proposé par POST Telecom est réservé aux Clients résidant sur le territoire luxembourgeois âgés d'au moins 18 ans et bénéficiant de la capacité juridique.

4.4. Pour commander du Contenu, le Client doit s'être préalablement enregistré en ouvrant un compte Client. Le Client donnera à cette occasion un identifiant (numéro téléphone mobile) et recevra un mot de passe. Une fois l'inscription du Client effectuée, un sms de création de compte sera adressé au Client au numéro de téléphone qu'il aura indiquée lors de son inscription.

4.5. POST Telecom se réserve le droit de refuser une inscription au Service lorsque les informations fournies lors de l'inscription s'avèrent incomplètes, erronées, mensongères ou fantaisistes.

4.6. Le Client s'engage à ne pas, dans le cadre de son inscription, porter atteinte aux droits des tiers.

4.7. Tous les éléments permettant au Client de s'identifier et d'utiliser le Service sont personnels et confidentiels. Le Client a l'entière responsabilité de la conservation du caractère confidentiel de son code d'accès qu'il s'engage à conserver secret et à ne pas divulguer sous quelque forme que ce soit. En conséquence, le Client reconnaît que toute connexion ou transmission de données effectuées en utilisant son identifiant et son code sera réputée avoir été effectuée par le Client.

4.8. Le Client s'engage à se déconnecter à l'issue de chaque session.

4.9. Après traitement de la commande du client et acceptation du paiement, ce dernier a la possibilité de visionner le ou les Contenus commandés.

4.10. POST Telecom tient à la disposition du Client des informations complémentaires sur les spécifications techniques relatives à la compatibilité de l'équipement du Client avec le Service. Pour le surplus, le Client est et demeure seul responsable de la compatibilité de son équipement avec le Service.

5. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Le service de vidéo à la demande constitue une prestation immatérielle réalisée exclusivement par voie numérique. La location par téléchargement ou streaming d'un Contenu étant à livraison et à exécution immédiate, une fois que le visionnage a débuté, le Client n'a plus la faculté d'exercer un droit de rétractation ou demander un quelconque remboursement ce qu'il reconnaît et accepte expressément en validant les présentes Conditions Particulières.

6. DROITS INTELLECTUELS SUR LE CONTENU

6.1. Le Contenu mis à la disposition du Client est protégé par et conformément à la législation relative aux droits intellectuels, particulièrement par le droit d'auteur et les droits voisins ainsi que par d'autres droits exclusifs de tiers. Le prix payé par le Client comprend les montants qui sont alloués aux divers ayants-droits. POST Telecom rappelle au Client que le piratage nuit à la création artistique et que toute utilisation du Contenu qui n'est pas expressément autorisée ainsi que tout contournement de mesures techniques de protection des œuvres constituent des

actes répréhensibles, notamment de contrefaçon aux droits de POST Telecom et de tiers.

6.2. Le Client reconnaît et accepte de n'utiliser le Service, que pour son usage familial et privé dans les limites du territoire luxembourgeois. Il ne peut notamment pas procéder ni autoriser une utilisation du Contenu par des tiers, que cela soit notamment en le diffusant à ou en le copiant pour des tiers, ni procéder au téléchargement de film sur le Service à partir des territoires exclus du Service. En particulier, l'utilisateur n'est pas autorisé à, en tout ou partie, copier, reproduire, traduire, extraire, modifier et/ou créer aucun élément dérivés d'un quelconque élément composant le Service.

6.3. POST Telecom se réserve la possibilité de clôturer le compte de tout Client qui aurait enfreint cette interdiction et d'entreprendre des poursuites judiciaires. Afin de respecter nos accords avec les ayant droits des Contenus proposés, le territoire à partir duquel le Client effectue la commande du Contenu pourra être testé automatiquement. Si le territoire depuis lequel le Client tente de commander le Contenu ne fait pas partie des territoires autorisés pour ce Contenu, il en sera informé et le Contenu ne pourra pas être visionné et/ou téléchargé.

6.4. Le Client s'engage à ne contourner en aucune manière les éventuelles mesures techniques, actuelles ou futures, qui protègent le Contenu ou restreignent son utilisation, et à respecter toutes les limitations qui lui sont communiquées quant à l'utilisation dudit Contenu. Le Client reconnaît spécialement que certains éléments du Contenu ne sont mis à disposition du Client qu'à la condition expresse qu'il ne les enregistre pas.

6.5. Le Client garantit POST Telecom et la tiendra quitte et indemne contre toute plainte ou action de tiers résultant d'une utilisation du Service et/ou du Contenu non autorisée, illégale et/ou frauduleuse par le Client ou par un ou plusieurs tiers avec l'aide directe ou indirecte du Client.

7. RESPONSABILITE ET GARANTIES

7.1. POST Telecom s'engage à mettre en œuvre son expertise pour assurer au Client un Service de la meilleure qualité possible eu égard aux standards et aux technologies utilisées dans le cadre du Service. En cas de problème, le Client est tenu d'en informer POST Telecom le plus rapidement possible. En pareil cas, POST Telecom fera tous ses efforts raisonnables pour résoudre le problème ainsi notifié.

7.2. POST Telecom s'engage à faire tous ses efforts raisonnables pour rectifier les éventuels dysfonctionnements du Service, sans néanmoins donner une quelconque garantie quant à un fonctionnement sans erreur ni quant-à une absence d'interruption du Service. Outre les interruptions prévues à l'article ci-dessous, POST Telecom peut interrompre le Service à tout moment, sans mise en demeure préalable, ni préavis et/ou indemnités quelconques, lorsque :

a. l'installation terminale du Client est susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement du Service et/ou du réseau téléphonique en général ;

b. le Client utilise le Service de manière non autorisée, illégale ou frauduleuse, notamment en piratant ou en permettant le piratage de Contenus et/ou du Contenu.

7.3. POST Telecom peut interrompre à tout moment le Service pour procéder à l'entretien, la réparation, la modification des systèmes et infrastructures nécessaires à la fourniture du Service. POST Telecom s'engage à limiter la durée de telles interruptions au temps strictement nécessaire pour ce faire. Dans la mesure du possible, sauf en cas d'urgence et pour autant que cela soit raisonnablement faisable, le Client sera averti au préalable de l'exécution de travaux susceptibles d'exercer une influence sur la réception du Service. Si la réception d'un grand nombre de Clients est interrompue, POST Telecom se réserve le droit de le notifier de toute manière que POST Telecom jugera appropriée.

- 7.4. POST Telecom n'a aucune influence sur le contenu des tiers inclus dans le Contenu et n'offre, par conséquent, aucune garantie sur la qualité et/ou la légalité de celui-ci et n'assume en aucune manière une quelconque responsabilité à cet égard.
- 7.5. Le Client est dûment averti et accepte expressément que l'utilisation du Service peut influencer, à la baisse, la vitesse de son Accès à Internet et accepte pleinement cet inconvénient en utilisant le Service.
- 7.6. De manière générale, la responsabilité de POST Telecom n'est engagée qu'en cas de dol, négligence grave ou de faute lourde dans son chef ou dans le chef d'un de ses employés ou sous-traitants. De plus, le Client reconnaît et accepte expressément que POST Telecom n'assume aucune responsabilité pour tous dommages immatériels au sens large, en ce inclus manques à gagner, pertes de revenus ou d'une chance, interruption d'activité, pertes et/ou détériorations de données.
- 7.7. La responsabilité de POST Telecom ne saurait nullement être engagée dans le cas d'un dysfonctionnement d'équipements et/ou de réseau informatique dont l'origine relève du fait du Client ou d'un tiers.
- 8. PRIX, FACTURATION ET PAIEMENT**
- 8.1. Les prix des Contenus à la carte ou les pass de prépaiement proposés au Client seront consultables sur le Site. Les prix indiqués sont exprimés en euros toutes taxes comprises. Les prix pourront être modifiés à tout moment par POST Telecom et ce sans préavis. La location sera en conséquence facturée sur la base du prix en vigueur au moment de la commande.
- 8.2. Le règlement des commandes s'effectue en ligne sur le Service conformément aux modalités prescrites lors de la commande en ligne.
- 9. MODIFICATION DU CATALOGUE VOD**
- Le Service est par nature évolutif. Par conséquent, POST Telecom se réserve le droit de modifier à tout moment la composition du Catalogue VOD, ainsi que les conditions contractuelles y relatives, en ce inclus le prix. POST Telecom en informera le Client dès que possible de la manière qu'elle jugera appropriée. Aucune indemnité, de quelque nature et sous quelque forme que ce soit, ne sera due au Client du fait de ces modifications.
- 10. DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT**
- 10.1. Le Contrat est conclu à partir du moment où le Client souscrit du Contenu à l'unité.
- 10.2. L'accès au Contenu à l'unité est disponible pour un temps déterminé indiqué lors de la souscription. A la fin de la période indiquée, le Contrat expire.
- 10.3. Le Client peut commander à tout moment un ou plusieurs Contenus disponibles.
- 10.4. POST Telecom pourra notamment refuser la souscription ou faire application de son droit de résiliation en cas de faute grave, notamment dans les cas suivants :
- a. perturbation par le Client du Service ;
 - b. utilisation non autorisée, frauduleuse ou illégale de tout ou partie du Service, notamment en cas de piratage, de tentative de piratage et/ou de mise à disposition de tiers du Service et/ou du Contenu ;
 - c. non-paiement des sommes dues à POST Telecom en vertu du Contrat.
- 11. CESSIBILITE DU CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE**
- 11.1. Le Client ne peut céder tout ou partie du Contrat à un tiers qu'avec le consentement écrit et préalable de POST Telecom. La cession est gratuite et comporte la transmission au cessionnaire de tous les droits et obligations découlant du Contrat.
- 11.2. POST Telecom est autorisée à céder à tout tiers, à tout moment et en tout ou partie, les droits et obligations qu'elle tire du Contrat.
- 11.3. POST Telecom peut faire exécuter tout ou partie des obligations lui incombant en vertu du Contrat par un ou plusieurs sous-traitants de son choix. Dans ce cas, elle restera responsable vis-à-vis du Client conformément aux dispositions du Contrat de la bonne exécution de ses obligations par le(s) sous-traitant(s).
- 12. DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES**
- 12.1. Outre les dispositions stipulées à l'article 16 des Conditions Générales, le Contrat est soumis et doit être interprété conformément au droit luxembourgeois.